

COMMUNE DE PRIAY

Compte-rendu du Conseil Municipal du 21/12/2020

La séance s'est tenue à huis-clos et a été retransmise, en direct, sur les réseaux sociaux.

Présents : Fabienne CHARMETANT, Bérénice MACRI FALCONNET, Wilfried RODEMET, Wanda CANALE, Eric TEYSSIER, Jean-Claude BALMON, Jérôme DELANNE, Salem BENNACER, Christelle LANDEAU, Céline SAVOYE, Corinne SCHAEFFER, Frédérique SEVE, Géraldine LANDES, Olivier LEVÊQUE, Hervé ROBERT.

Excusés : Daniel JANIN, Marcelle MOREL.

Absents : Gilles MAJORCZYCK, Yves THOME.

Secrétaire de séance : Bérénice MACRI FALCONNET.

APPROBATION DES COMPTE-RENDUS DES PRECEDENTS CONSEILS MUNICIPAUX

Aucune modification à apporter n'a été remontée. Les comptes-rendus des Conseils Municipaux des 02 et 23 novembre 2020 sont adoptés.

Le point sur l'aménagement d'une borne rue de la rivière (choix du prestataire) a été retiré de l'ordre du jour, car le budget global n'est pas connu.

PROPOSITION DE L'ONF : PROGRAMME DE COUPES 2021

Mme le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de M. Bernard BONNICI de l'Office National des Forêts, concernant les coupes à asséoir en 2021 en forêt communale relevant du Régime Forestier.

Elle propose :

-d'approuver l'Etat d'Assiette des coupes de l'année 2021 présenté ci-après,

-de préciser, la destination des coupes de bois réglées et non réglées et leur mode de commercialisation,

-d'informer le Préfet de Région des motifs de report ou suppression des coupes proposées par l'ONF conformément à l'exposé ci-après,

ETAT D'ASSIETTE :

Parcelle	Type de coupe	Volume présumé réalisable (m ³)	Surface à parcourir (ha)	Année prévue aménagement	Année proposée par l'ONF ⁱⁱ	Année décidée par le propriétaire ⁱⁱⁱ	Proposition de mode de commercialisation par l'ONF					Mode de commercialisation – décision de la commune	Observations	
							Vente avec mise en concurrence			Vente de gré à gré négociée				Délivrance
							Bloc sur pied	Bloc façonné	UP	Contrat d'Appr20 21o	Autre gré à gré			
7	SF	206	2.6	2020	2021		X					X		

Le mode de commercialisation pourra être revu en fonction du marché et de l'offre de bois en accord avec la municipalité.

Mode de délivrance des Bois d'affouages

- Délivrance des bois **après façonnage**
- Délivrance des bois **sur pied**

Pour la délivrance de bois **sur pied** des bois d'affouage, le conseil municipal désigne comme BENEFCIAIRES SOLVABLES de la bonne exploitation des bois, conformément aux règles applicables en la matière aux bois vendus en bloc et sur pied :

Mme Frédérique SEVE
M. Olivier LEVEQUE
M. Nicolas COMTET

Adopté à l'unanimité

DECISION MODIFICATION N°3/2020 – BUDGET PRINCIPAL

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que cette décision modificative consiste pour une part à adapter les crédits prévus au BP en section d'investissement pour prévoir les travaux d'isolation au cabinet d'ostéopathie, et d'autre part d'adapter les crédits de fonctionnement.

Le projet de décision modificative est le suivant :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
2132 Immeubles de rapport		2 300.00 €		
TOTAL 21 Immobilisations corporelles		2 300.00 €		
020 Dépenses imprévues	2 300.00 €			
TOTAL 020 Dépenses imprévues	2 300.00 €			
TOTAL DEPENSES	2 300.00 €	2 300.00 €		
TOTAL RECETTES				
TOTAL INVESTISSEMENT	2 300.00 €	2 300.00 €		
FONCTIONNEMENT				
6226 Honoraires		7 600.00 €		
6228 Divers		6 600.00 €		
TOTAL 011 Charges à caractère général		14 200.00 €		
651 Redevances pour concessions		100.00 €		
63572 Cotisation alloc.fin mandat		100.00 €		
65548 Autres contributions		1 200.00 €		
TOTAL 65 Autres Charges gestion courante		1 400.00 €		
022 Dépenses imprévues	15 600.00 €			
TOTAL 022 Dépenses imprévues	15 600.00 €			
TOTAL DEPENSES	15 600.00 €	15 600.00 €		
TOTAL RECETTES	-	-		
TOTAL FONCTIONNEMENT	15 600.00 €	15 600.00 €		
TOTAL GENERAL		-		

Adopté à l'unanimité

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

Commission vie économique et associative

Il y a eu peu de retours sur les plannings des manifestations 2021, et compte-tenu de la situation sanitaire, les raisons en sont claires. La commission va toutefois relancer les associations pour qu'elles s'expriment dans le bulletin municipal, et indiquent un calendrier de manifestations, même si soumis aux incertitudes.

Commission communication

Le bulletin est en cours d'élaboration. Les éléments donnés par les associations seront insérés. Le bulletin est financé par l'insertion d'encarts publicitaires. A la date du conseil, 15 réponses positives ont été recensées.

Commission Environnement

La Commission s'est réunie le 14/12 afin d'étudier les pistes à prioriser pour 2021, notamment aux abords de la rivière.

Commission Urbanisme

3 Permis de construire ont été examinés : 1 avis favorable, 2 ont fait l'objet de demande de pièces complémentaires.

Conseil Communautaire

Il s'est tenu en visioconférence.

La Commune de Pont d'Ain et ses élus ont été officiellement accueillis.

SIEA

L'opérateur FREE devrait pouvoir proposer des offres fibre sur le territoire courant 2021.

L'opérateur Bouygues est également en discussion.

Inclusion numérique : l'Etat souhaite mettre en œuvre une politique d'accompagnement pour lutter contre « l'illectronisme » avec le déploiement de 4 000 agents sur le territoire national. Le SIEA sera l'organisme au sein duquel cette compétence sera hébergée.

SEM LEA et PSCAET : il existe des diagnostics énergétiques territoriaux avec des objectifs à atteindre en termes de limitation des consommations d'énergie ou de recours aux énergies renouvelables (par exemple, fermes solaires ou unité de méthanisation). Ces programmes doivent être impulsés par la conduite d'études d'ingénierie spécifiques au niveau local. Pour le moment, la Communauté de Communes n'a pas souhaité soumettre au vote la proposition de la SEM car les tenants et aboutissants, notamment financiers n'étaient pas suffisamment clairs.

CCAS

77 colis ont été distribués aux Priaysiennes et Priaysiens de plus de 75 ans inscrits sur les listes électorales.

Les colis ont été distribués par les membres du CCAS vendredi 17 après-midi et samedi 18 décembre matin.

Ces colis ont été commandés auprès des commerçants priaysiens qui ont été très heureux de participer à cette opération.

L'accueil des personnes a été très chaleureux et apprécié.

Madame le Maire clôture la séance en souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année à tous.

-- Clôture de la séance à 21h10 --
